

# LE VENT DES BANCELS

Août 2006  
N° 71

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du cyclone



Tourtoulon

sans paravent ●●●●

"Mes jeunes  
années..."

"En attendant  
les Barbares"

bise-art,  
blizart

La yourte



abri de rêve ou nécessité ?



# Sommaire



- Crédit photo: Etienne Passebois  
pages 2-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15.  
Pierre Philippe Schaeffer  
pages 1-2-16-17-18-19-20-21.
- plume au vent  
4- Bois2Mains: un article plutôt rassurant  
brise municipale  
4- Daniel Mathieu: Évolutions...  
5- Etienne Passebois: Ciel bleu... dans l'œil du cyclone  
6- Tourtoulon.  
bise-art, blizart  
16- La yourte... abri de rêve ou nécessité ? sans paravent  
22- "Mes jeunes années".  
23- "En attendant les Barbares".  
ah, lisez !  
24- Livre - Sudoku.  
tempête de délibérations  
25- Conseils municipaux.



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:  
Catherine Aufour - Héling,  
Thomas Brasseur, Mathias Brossard, Pierrette Coudert, Marie-Jeanne Dubois, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Etienne Passebois, Hubert Porrez, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura.

Ont également participé à ce numéro: Hervé Goldfarb, Pierre Maury, Babeth Jeannet Gabbai, Maurice Jeannet, Pierre Lamorte.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

## ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

## “Le temps s'en va...”

**L**e numéro 70 de notre “Vent des Bancelles” vient de paraître. C’est un “numéro rond” (“ronron”, comme dirait Félix) et même s’il n’a pas le prestige du N°50 et à plus forte raison du N°100, nous pouvons tout de même profiter de la circonstance pour faire un petit point de la situation.

Et d’abord ma situation - ô combien éminente - de “directeur de la publication”, me permet de dire ma satisfaction, mes remerciements, ma reconnaissance... pour tous les membres de cette équipe où chacun à sa place, à toute sa place, avec compétence et dévouement, remplit les tâches qui permettent de mener à bien cette entreprise. Celles et ceux qui se documentent et écrivent, qui impriment pendant de longues heures avec la photocopieuse, qui distribuent les numéros, soit par la poste, soit par porteur, qui nous reçoivent à leur domicile lorsque nous préparons les numéros, celui, plus particulièrement - et il est tout seul - qui compose le journal et qui après avoir reçu tous les textes et tous les documents en vrac, les rassemble et les ordonne pour obtenir le résultat final que nous connaissons.

Alors, me dira-t-on, c’est bien de se voter autant de satisfactions et de louanges, mais qu’en pensent les lecteurs qui reçoivent ce “produit” ? Et si “un chat ganté n’attrape pas de souris”, un lecteur avisé peut émettre de judicieuses critiques.

Alors nous souhaiterions vivement avoir leur avis, plus clair, plus direct. Et nous pouvons compter sur eux: ils ne sont pas forcément timides...!

Et puis, comme dit le poète:

“Le temps s’en va, le temps s’en va, Madame...”

Non, pas le temps, mais nous, nous en allons ...”

Il faut impérativement penser à l’avenir, songer à la relève; ce n’est que progressivement qu’on intègre de nouveaux participants car on a l’ardente volonté, sinon l’impérieux devoir, de continuer, de ne pas abandonner l’œuvre en si bon chemin.

Alors, je lance un appel: rejoignez-nous !

■

Etienne PASSEBOIS



## Bois2Mains: un article plutôt rassurant...

**S**alut, hommes et femmes des bois!

C'est à Paris, chez un ami resté abonné au Vent des Bancelles, que j'ai pris connaissance du «bilan» de Bois 2 Mains paru dans le numéro de février.

Avec une certaine émotion, puisque dans le prolongement de la réhabilitation du Salson, j'avais, non sans inquiétude mais avec beaucoup d'espoir et de confiance, suivi les premiers pas de ce qui devait devenir la première SCIC de la région.

J'ai souvenir, en particulier, de ce sous-préfet très atypique, ancien officier, peut-être de cavalerie à moins que ce ne soit de la Légion, menant l'affaire à la hussarde, et peu avare de promesses.

Me sentant indésirable et comprenant d'ailleurs plutôt bien qu'un excès de conseils peut se révéler gavant, je m'étais alors retiré sur la pointe des pieds. Mais j'avais des échos, très vagues, de temps en temps et tout dernièrement, c'est Alix

Margado qui m'interrogeait sur le devenir de cette SCIC qu'il avait bien soutenue, sans que je puisse lui donner d'avis ni même d'information.

Cet article du VDB est donc plutôt rassurant, si les dispositions énoncées se voient effectivement mises en œuvre sur l'Espinassas. Ce qui me renvoie aux années 97 à 99, où nous avons passé quelques centaines d'heures, en pure perte, à tirer des plans pour faire de ce site en effet emblématique un lieu de vie autant qu'un axe de développement.

J'ai compris alors, et ce que j'ai lu dans cet article me le confirme, qu'en Cévennes, et en Lozère en particulier, il fallait multiplier les temps de gestation par dix pour rester dans la réalité (le sujet de l'Espinassas a été abordé en 1996 et nous sommes en 2006, la performance n'est pas mince, d'autant que ce n'est pas fini ...).

On ne sera jamais assez

sévère vis-à-vis des élus, de l'administration et en particulier du Parc national des Cévennes, qui n'ont pas su, et ne savent apparemment toujours pas, saisir les opportunités offertes par des citoyens compétents et courageux, développant des activités parfaitement compatibles avec l'intérêt général de ces micro-régions. S'il faut mesurer là les effets de l'écologie politique, quel échec!

C'est un gâchis formidable qui justifierait des sanctions, si la démocratie avait encore un sens dans un régime de plus en plus libéral où l'on préfère corriger les voleurs de poules et gracier les prévaricateurs.

Je souhaite que Bois 2 Mains trouve très rapidement (!...?) son second souffle, sache renouer, sous une forme restructurée puisqu'il en est question, avec le succès de départ et fais mes amitiés à ceux que j'ai côtoyés, en marge ou au cœur du projet. ■

Georges PONS

## brise municipale



### Daniel Mathieu:

**L**a tentation est grande de penser que Saint Andéol de Clerguemort est un espace à part, hors du temps et des contraintes de la société.

Il n'en est rien, notre vie de tous les jours est bien soumise aux règles d'un monde ou tout est interdépendant, qu'il s'agisse des lois, de l'organisation mondiale, du commerce, des règlements de l'Union Européenne ou du droit français.

Que nous soyons agriculteurs, artisans, salariés, chômeurs ou retraités, notre quotidien dépend largement de cet environnement réglementaire. Aussi est-il important de bien en percevoir les enjeux: c'est une question de survie!

Les questions qui se posent à

nous à très court terme portent sur:

- L'augmentation du coût de l'énergie, liée à la diminution de la ressource (pétrole, gaz).

- Les différents problèmes environnementaux et de santé publique (pollutions, réchauffement, inondations, crises sanitaires...).

- La libre concurrence et son corollaire: la fin programmée des services publics.

- La diminution des fonds européens et des aides de l'État, notamment dans le secteur de l'agriculture.

- Le coût de l'aide sociale lié à l'emploi et au vieillissement de la population.

Mon propos n'est nullement de porter un jugement, ni d'inquiéter qui que ce soit, mais de faire comprendre que nous devons (même à Saint

### Évolutions...

Andéol !) nous préparer à des changements importants. Les élu(e)s que nous sommes sont en première ligne par rapport à ces évolutions et ont le devoir de s'y préparer. c'est en partie la raison des nouvelles organisations territoriales, l'échelon communal ne permettant pas d'apporter des réponses à ces questions.

Au regard de ce que nous savons aujourd'hui, comment et avec qui s'organise l'avenir?

- Union Européenne: diminution des fonds européens et contexte réglementaire renforcé.

- État: diminution des crédits avec transfert de compétences aux Régions.

- Région: plus de compétences; c'est elle qui définit ses grandes orientations pour le futur contrat de plan État-Région: emploi, économie, énergie,



environnement, logement, formation.

- Département: garde ses prérogatives mais a intérêt à prendre les orientations régionales.

- Communes: toutes doivent être regroupées en communautés de communes d'ici 2008.

- Communautés de communes: doivent d'ici la fin de l'année préciser leur compétences et

l'intérêt communautaire (nous y reviendrons).

- Pays: (pour nous, le "Pays des Cévennes"). c'est un territoire de projets, qui définit ses axes de développement et contractualise avec la Région, l'État et les départements. Il est bien évident que ces projets doivent s'inscrire dans les orientations de la Région.

Voilà, très rapidement brossé, le contexte dans lequel nos

communes sont amenées à évoluer à présent.

... Au fait, j'allais oublier la réforme des Parcs Nationaux qui risque d'amener pas mal de changements pour nous ! ■

# Le mot des "saints-maires"

## Ciel bleu...

**L**es sujets de mécontentement sont multiples, les contrariétés s'accumulant tout autant que les difficultés: les routes ne sont pas goudronnées à la date prévue, les fins de mois ne trouvent pas les finances pour payer les factures qui s'entassent, la pluie qui dans la chanson "ne cesse de tomber" nous fait cruellement défaut et risque, à brève échéance de tarir nos sources et nos rivières et là, sans que l'on puisse mettre quiconque en cause... et on pourrait continuer ainsi et étaler du noir sur toute la page mais rassurons-nous, regardons le ciel bleu et savourons de temps en temps les bonnes raisons d'être satisfait et optimiste; on a quelques motifs de l'être alors ne boudons pas notre contentement.

Ainsi nous avons la satisfaction de voir fonctionner normalement l'adduction d'eau dite de la Ponge. Les captages au Grand Bois, au Cheylen, les aménagements au Malpas et au bassin de retenue ont été réalisés, un nouveau réducteur de pression fonctionne au dessus de Cessenades. l'été devrait se passer sans encombre, mais le bonheur peut-il être vraiment complet ? On a toujours la hantise d'un(e) maladroite(e) - nous avons déjà connu - qui laisse un robinet d'arrosage ouvert toute la nuit et qui vide allègrement la réserve d'eau dans les genêts et tant pis pour les autres qui ne veulent pas boire du pastis pur !

La sécheresse aussi: c'est la

perpétuelle hantise depuis ces dernières années, mais là, c'est la faute au bon dieu et la municipalité n'a pas encore envisagé de procession incantatoire.

Nous avons pourtant espéré avec la neige tombée cet hiver, que des réserves avaient pu se constituer, mais le ciel reste imperturbablement bleu et les quelques nuages noirs qui s'amoncellent par ci par là n'ont même pas libéré assez d'eau pour arroser les jardins ! Modérons toutefois nos récriminations et songeons aux dégâts occasionnés dans les régions voisines par les orages qui s'y sont abattus ces jours-ci.

Satisfaction plus simple, et celle-là sans réserve: les travaux d'aménagement intérieur du temple sont terminés: murs parfaitement blancs, éclairage produisant un magnifique effet, chauffage dont on ne peut pas, ces jours-ci, apprécier les effets, mais dont la disposition satisfait aux exigences esthétiques; chaire restaurée selon la tradition et parfaitement utilisable puisqu'elle a retrouvé son abat-voix qui avait disparu. Et pour agrémenter le tout et faciliter les choses, le Conseil Régional a alloué à cette réalisation une aide financière tout à fait acceptable.

On pourra enfin utiliser convenablement cet édifice, le faire sortir de son état de dépotoir dans lequel il avait été enfermé durant de trop longues années et ne plus avoir honte de laisser en mauvais état un bâtiment municipal.

Satisfaction d'une annonce de financement de garage et atelier communal: le petit local proche du Temple où est rangé le matériel municipal est plus qu'encombré; la nécessité de laisser un peu de place à l'équipe des "Contrats Verts", l'exigence absolue de mettre à l'abri le matériel de déneigement récemment acquis, rendaient indispensable la possession d'un nouveau local fonctionnel et adapté. Le terrain de Pénens-haut peut parfaitement convenir. L'étude et les plans sont quasiment achevés... La réalisation sera peut-être un peu plus longue et un peu plus difficile à mettre en place.

Une autre satisfaction pour un projet un peu extérieur à la commune mais qui aura des incidences sur son développement et pour lequel je consacre du temps depuis de longues années: la réhabilitation de l'ancienne voie CFD. Le Conseil Général de la Lozère y a apporté un important financement, le Conseil régional a fait un effort sérieux, M. le Maire d'Alès s'y intéresse et doit dans les prochains jours venir sur place. Jamais nous n'avions connu une telle prise de conscience de décideurs susceptibles de faire avancer le projet.

L'espoir a besoin du réel.

A quand le prochain petit - ou grand - plaisir ?

Ce sont bien ces choses là qu'il faut rechercher. ■

Etienne PASSEBOIS

LE VENT DES BANCELLES - N° 71



## Etienne Passebois:

*Lina MARTIN a été ma conteuse préférée et celle de mes enfants. Je lui aurais bien lu cette histoire...*



## Tourtoulon

**A**oût 1944. J'ai quatre ans, mon frère en a 5 et la petite sœur 2. Les avions américains bombardent les ponts sur le Rhône coupant la retraite aux allemands, nous habitons Pont St Esprit, au bord du Rhône. Papa a reçu un coup de téléphone d'un responsable de la résistance :

« Gabbaï, où sont tes gosses ?  
- ils sont ici, avec moi.  
- ne les garde pas, mets les en lieu sûr le plus vite possible. »

Le cousin Louis Martin des Abrits a répondu au télégramme, nous pouvons monter à Tourtoulon, les maisons sont libres.

Papa a trouvé un camion gazogène et un chauffeur. On y charge, à Pont puis à Nîmes, la grand-mère Atger, son père (notre arrière grand-père Martin) avec ses poules et ses lapins, les enfants, papa et maman bien sûr, les valises, les matelas, les bouteilles de gaz et un tandem. On rit avec mon

frère quand il faut hisser Mémé sur la plate forme du camion, parce qu'elle est grosse et que c'est toute une affaire. Papa sort de la cabine en plein vent pendant que le camion roule et nous apporte à boire, on passe les doigts à travers le grillage des lapins.

Arrivé à la montée après la gare de St Fréal, au dessus de Cessenades, le chauffeur n'a plus voulu continuer. Craignait-il pour



son camion ou pour lui, dans ces montagnes de maquisards ? Il nous a déposés au bord de la route et il est reparti vers la vallée du Rhône. Le cousin est venu avec le cheval et la charrette et nous a conduits avec notre chargement jusqu'à Tourtoulon. On est tous allés manger aux Abrits chez Lina et Louisou où la table était toujours ouverte. Papa et maman ont passé la nuit et le lendemain ils nous ont embrassés, ils sont montés sur leur tandem, ils ont dit : « A la grâce de Dieu » et ils sont redescendus à Pont St Esprit. Papa était médecin et maman infirmière et ils ne pouvaient pas rester avec nous.

Nous avons attendu deux mois sans nouvelles avec ma grand mère et mon arrière grand père à Tourtoulon. On entendait les bruits des bombardements dans la plaine. Je me souviens que je n'avais pas faim et que grand-père faisait griller du café d'orge devant le porche. Papa et maman sont remontés nous voir en tandem, ils étaient jeunes et ils pédalaient bien. Nous étions tous au bonheur de nous revoir. Je n'ai appris que bien plus tard ce qui s'était passé : le pont de Pont St Esprit avait sauté ainsi que tout le quartier en face de chez nous. La maison avait perdu toutes ses vitres, mais elle était restée debout. Papa et maman avaient eu beaucoup de travail à l'hôpital.

A Tourtoulon cet été là, nous habitons la maison d'en bas, celle de la tante Anna. La maison du haut avec le porche, celle de la « vieille Martine », était habitée par une dame juive avec son fils. Nous sommes restés jusqu'à l'automne, ou peut être plus.

Ce sont mes tout premiers souvenirs de Tourtoulon.



Toutes les années qui suivirent la guerre, nous sommes montés chaque été avec ma grand mère et mon arrière grand père qui étaient originaires de St Privat. Mon arrière grand père est d'ailleurs mort à Tourtoulon l'été 48 après avoir, le matin, taillé un mûrier qui en avait besoin. On l'a enterré au cimetière des Abrits à côté de sa femme Almérie.

Le cousin « Louisou » (on l'appelait ainsi pour ne pas le confondre avec son père prénommé comme lui) mettait à notre disposition l'une ou l'autre des deux maisons.

Tourtoulon était sa maison d'enfance. Il y était arrivé en 1902, tout petit garçon de 4 ans quand son père Louis et sa mère Anna, quittant St Privat où il était né, avaient acheté en rente viagère la propriété de Tourtoulon à une tante Martin devenue veuve.

Cette veuve Martin, on l'appelait aussi « la vieille Martine », appartenait à une secte protestante très piétiste et elle allait tous les dimanches à

« l'assemblée ». Madeleine Soustelle se souvenait, petite fille à la Cure, de l'avoir vue passer sur la route vêtue de noir avec son grand cabas. Elle s'était retrouvée sans homme avec sa propriété et elle avait sûrement été soulagée de la confier à son jeune neveu .

J'ai reçu un jour la visite d'un monsieur Daudet de Génolhac qui tentait de mettre un peu d'ordre dans sa généalogie. Il m'a apporté des papiers concernant ses arrière-grands-parents, habitants de Tourtoulon.

C'est ainsi que j'ai eu la chance d'avoir en main le contrat de mariage de son arrière-grand-mère. Son nom était Emilie Clémence Soustelle. Contrat dans lequel on pouvait lire que son oncle « François Soustelle cultivateur à Tourtoulon *« ayant son mariage pour agréable »* lui faisait don d'une *« maison à deux étages, le rez-de-chaussée compris, basse cour et terrain le joignant qu'il possédait au lieu dit Tourtoulon »*. L'heureux époux s'appelait Léon Frédéric Martin.



# dans l'œil du cyclone .....



●●●

J'ai longtemps cru que cette Emilie Clémence avec son Léon Frédéric était notre « vieille Martine », d'autant que dans cette maison à deux étages j'identifiais la maison au porche qui était la sienne. Jusqu'au jour où, lisant plus attentivement des actes de ventes, j'ai vu que Léon Frédéric, habitant le Salson, avait vendu Tourtoulon à son frère Victor Martin. Et j'ai pu démêler peu à peu l'identité des uns et des autres : notre vieille Martine était bien l'épouse de Victor Martin, elle avait nom Hortense. Quant à son Victor, il joua un rôle important dans l'histoire de Tourtoulon, mais j'en reparlerai plus loin.

Pour l'instant revenons à Louisou, le cousin. Il avait donc vécu toute sa jeunesse à Tourtoulon, il allait à l'école aux Abrits, il devait comme les petits du pays aider son père et garder le troupeau dans la montagne.

En 1916 il partit à la guerre. Il en revint sain et sauf, on lui installa une chambre dans une ancienne clède au dessus de la



patouille. Il reprit sa vie de jeune homme. Le dimanche il jouait du piston pour faire danser les filles dans la salle d'attente de la gare, il y en avait une qu'il aimait plus que d'autres c'était Lina Crespin des Abrits, sa voisine.

Quand il se maria avec elle, il quitta Tourtoulon pour aller habiter les Abrits, et prendre en charge la propriété de sa belle famille. Le papa Crespin n'était pas revenu de la guerre comme tant d'autres et Lina se retrouvait seule avec sa maman.

Anna et Louis, les parents Martin, restèrent à Tourtoulon. Les deux propriétés étaient désormais unies pour longtemps.

Quand nous sommes arrivés pour la première fois à Tourtoulon en août 44, avec notre barda, cela faisait très peu de temps que les habitants permanents en étaient partis : Anna, la maman de Louisou venait de mourir en avril et Louis, le père, était allé habiter chez son fils aux Abrits. La propriété était encore

entretenu. Les barrettes étaient en culture jusqu'au ruisseau, on faisait le foin dans le pré au pied des grands châtaigners. Je me rappelle avoir regardé avec fascination les hommes battre le blé au fléau sur la petite aire devant la clède : dans la châtaigneraie du Champ Neuf, après le ruisseau, il y avait une belle parcelle de céréales. Les ruches étaient alignées le long du chemin de la source. On faisait même les vendanges du petit carré de vigne et des nombreuses treilles qui descendaient devant la vieille maison et le long du chemin. Il y avait du foin dans la grange mais la bergerie était vide, la cour du cochon déserte, même chose pour les clapiers et le poulailler. Les bêtes du père Louis étaient allées grossir le troupeau du fils. Je ne me souviens pas du jardin potager à cette époque. On le faisait aux Abrits où l'eau ne manquait jamais.

Parce que l'eau manquait à Tourtoulon. Certaines années il fallait avec des arrosoirs et des brouettes aller la chercher aux Abrits, et pourtant ce n'était pas l'astuce ou le courage qui avaient manqué aux habitants de Tourtoulon pour la trouver ou la garder, cette eau. La première, celle qui avait autorisé l'installation du hameau, était la source qui venait dans le ruisseau du Valat de Lafond. Jusqu'en 1868, on la recueillait pour boire, dans un trou qu'on avait creusé dans le lit du ruisseau. Juste au-dessous, on avait barré et aménagé un bassin où on prenait l'eau pour la conduire au jardin. Un peu plus bas il y avait encore un grand bassin de terre qui servait à l'arrosage des près et des petits jardins. Maman se rappelait petite fille avoir vu l'oncle Louis attraper

l'eau sur la surface avec une grande cuillère (une « azegadouiro ») qu'il lançait au-dessus des jardins.

A partir de 1868, l'installation se perfectionna. C'était avant « la vieille Martine », il y avait deux habitants cultivateurs à Tourtoulon : un François Soustelle, dont j'ai parlé plus haut et un Victor Volpillière. Tous deux cultivaient et partageaient l'eau respectant le règlement noté sur l'acte de partage de 1823 « *pour l'arrosage, savoir le dit François Soustelle pour deux tiers et le dit Victor Volpillière pour l'autre tiers* ».

En 1868, ils furent amenés à signer une convention dont monsieur Daudet m'a donné copie : François trouvant que l'eau qu'il ramassait n'était pas toujours très propre, puisqu'elle venait au milieu du ruisseau, se mit à creuser à peine plus haut « *devers le levant* » une petite cavité « *faisant voûte* » dans laquelle il captura la source. Ce faisant il avait une eau plus propre et la source se trouvant désormais un petit peu plus haut, il pouvait arroser une pièce qui n'était pas prévue par l'acte de partage. Victor se sentant lésé, était « *sur le point d'entrer en action contre lui, mais sur conseil d'amis communs il entendit transiger et convenir sur la difficulté qui les divisait* ». Le texte de cette convention entre les deux hommes est un exemple des bienfaits de la médiation.

On convint que ce nouveau trou fait par Soustelle était un plus, que le dit Soustelle devrait le tenir propre et que Volpillière pourrait aller y puiser pour son usage personnel, que lorsque « *l'eau déborderait naturellement* »



elle irait rejoindre l'écluse par un petit canal creusé et entretenu par Soustelle. Ensuite « *l'eau serait prise et utilisée, savoir, par Soustelle les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine et sur trois dimanches deux se suivant, en commençant par les lundis et dimanche prochains, et ensuite continuerait de la sorte* ». La largeur du béal, l'herbe qui pousse au-dessus, celle qui pousse au-dessous, les passages, les pièces arrosables, tout est noté et signé ce 2 Juillet 1868 « *chacun promettant et s'engageant à exécuter ponctuellement tout ce qui venait d'être convenu et arrêté* ». C'était une bonne chose cette petite source couverte et l'eau y était douce. Mais trop souvent elle venait à manquer et les jardins dépérissaient.





# dans l'œil du cyclone .....



●●●

La génération suivante, celle d'Hortense Martin, dite «la vieille Martine » avec son «courageux » mari Victor, apporta à son tour un nouveau progrès. Cela se passait dans le dernier quart du 19ème siècle. On fit venir le sourcier qui sentit à sa baguette qu'il y avait de l'eau au-dessus de la maison au porche. Victor entreprit de creuser un puits, il arriva en effet à une zone humide où l'eau suintait dans le rocher, mais ce n'était pas ce qu'on attendait : à peine de quoi remplir une casserole.

Alors, c'est là qu'on peut l'appeler « courageux » : il décida de rejoindre le fond de son puits par un tunnel qui partait du chemin en contrebas. Il creusa seul, dit-on, sur une trentaine de mètres sous la terre. Arrivé à l'aplomb de son puits, il poursuivit sa galerie souterraine à l'horizontale encore une quinzaine de mètres

dans la roche humide puis revenant sur ses pas il construisit un barrage derrière lequel l'eau pouvait doucement se ramasser. Il avait ainsi un réservoir souterrain. Ne lui restait plus qu'à brancher un tuyau de plomb et à amener pour la première fois l'eau à l'évier de Tourtoulon et à la fontaine devant la maison. L'eau avait un petit goût de fer et pour boire Anna allait encore chercher l'eau à la petite source sous la voûte du Valat de Lafond. Mais c'est cette eau du réservoir souterrain que

nous avons utilisée jusqu'à l'adduction d'eau municipale en 198.. . Victor mourut prématurément d'avoir, dit-on, pris mal en creusant son tunnel. Il y avait aussi sous le toit de la maison au porche une citerne qui recueillait les eaux de pluie. Je crois que jusqu'à l'adduction d'eau municipale, on n'a pas eu de répit pour l'eau à Tourtoulon. Certaines années de grande sécheresse même le réservoir sous la terre est à sec, ainsi cet été 2005 à l'heure où j'écris ces lignes.

Mais je vais trop vite...



Chaque été nous retrouvions Tourtoulon, la chouette du soir et le crapaud de la terrasse. J'ai des souvenirs de dînettes infinies, des magasins que nous ouvrons sur les murettes, de robes en feuilles de châtaigniers que nous faisons à L'Ayrolle en attendant le boulanger, des navigations d'écorces sur les « lacs » du ruisseau après l'orage, des glissades dans le pré. Les bergades mûrissaient pour nous comme les figues blanches et je n'ai pas souvenir qu'on nous ait interdit de manger les fruits des cousins, la nature était généreuse et les cousins aussi.

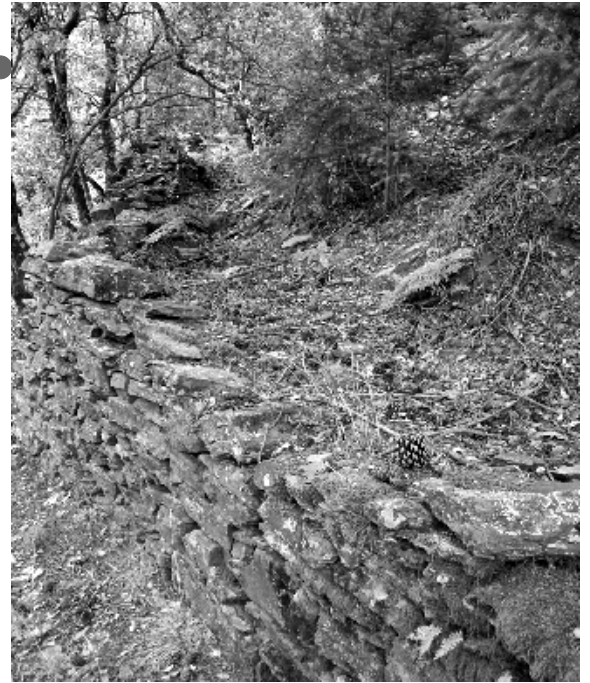
Ma grand mère aimait les enfants et elle savait rire. Elle ne prenait son air sévère que pour nous interdire d'aller dans le souterrain du Victor, une « Racamiaule » s'y cachait et était prête à nous manger si nous nous y aventurons. Je me souviens que nous pressions le pas sur le chemin devant l'ouverture du tunnel. Et ce n'est que bien plus tard qu'adolescents bruyants nous avons osé braver l'interdit avec nos lampes électriques et entrer chez la « Racamiaule ».

L'autre lieu interdit était le Terranias, petit éboulis pentu sous la route maintenant planté de douglas géants, curieusement situé en face de l'ouverture du tunnel ! Ce n'était pas la Racamiaule qui nous y guettait, mais Mémé disait que si nous mettions les pieds dans ce Terranias, les pierres roulant nous entraîneraient jusqu'au ruisseau où bien sûr nous serions tous noyés. Nous étions obéissants et nous jouions dans le périmètre autorisé jusqu'au jour où, sans le vouloir, nous nous sommes retrouvés dans le Terranias, tous les trois, au milieu de

l'éboulis, prenant soudain conscience que les pierres sous nos pieds allaient rouler et nous entraîner là bas tout au fond à la noyade annoncée. Nous nous sommes mis à pleurer et à appeler au secours mais la bonne grand mère était trop loin pour nous entendre. C'est là que mon frère est devenu un héros, du haut de ses 6 ans il a dit : « Courage, les filles » et il a aidé ses deux sœurs terrorisées à se hisser sur le chemin. Nous étions sortis du Terranias et s'ouvrait juste devant nous le tunnel de la Racamiaule, jamais nous n'avons couru aussi vite !

Le soir nous allions veiller aux Abrits, Mémé portait la lanterne, bougie tremblotante dans le goulot d'une bouteille renversée et nous, nous courrions dans l'ombre. Quand nous arrivions chez Lina, ils étaient encore à table, ils finissaient la soupe ou mangeaient le fromage sur l'assiette retournée et ils disaient en riant : « ah les voilà ! »

Un jour, revenant d'Alès avec Lina et Mémé, Louisou avait arrêté sa camionnette devant l'épicerie de la Cure pour y acheter de l'huile. Il ne sut pas expliquer comment, en redémarrant, sa voiture, au lieu de prendre la route se « parafiqua » (c'était le mot de mémé) dans le ravin devant la porte de l'épicerie. Ils firent plusieurs tonneaux avant d'être arrêtés par un arbre. Ils s'en sortirent vivants tous les trois. Maman, qui était avec nous, donna les premiers secours : elle cala Mémé dans les oreillers du grand lit de Tourtoulon puis elle descendit avec sa lampe électrique par le chemin du Chambonnet jusqu'à Cessenades téléphoner à papa qui monta dans la nuit. Louisou n'avait rien, ma grand



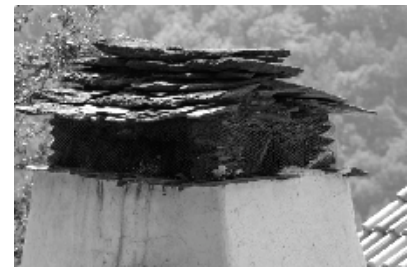
mère une fracture de la clavicule et Lina ne parlait plus, toute remuée par cette dégringolade. C'était pour elle que papa était le plus inquiet, mais dès le lendemain elle avait repris le dessus.

Un autre jour, mon frère Philippe tomba du haut du porche à la renverse et se cassa une vertèbre cervicale, lui non plus ne sut expliquer comment il avait fait. Depuis il y a un parapet devant la Cure et nous surveillons les enfants qui font les singes au-dessus du porche.

A notre arrivée, chaque année, nous trouvions les prés fauchés, les maisons en état. Aux Abrits, Lina et Louisou étaient toujours à l'ouvrage, mais la charge des deux propriétés devenait de plus en plus lourde et l'agriculture, en Cévenne pentue, de moins en moins rentable. Louisou confia à deux reprises Tourtoulon en fermage, je me souviens d'un monsieur Maurin de Pénens puis plus tard d'une famille Polo, des italiens ; ils logeaient chez Anna et nous chez la vieille Martine. Il y eut à nouveau pour un temps des chèvres à la bergerie et des lapins dans les clapiers, mais cela ne dura pas.



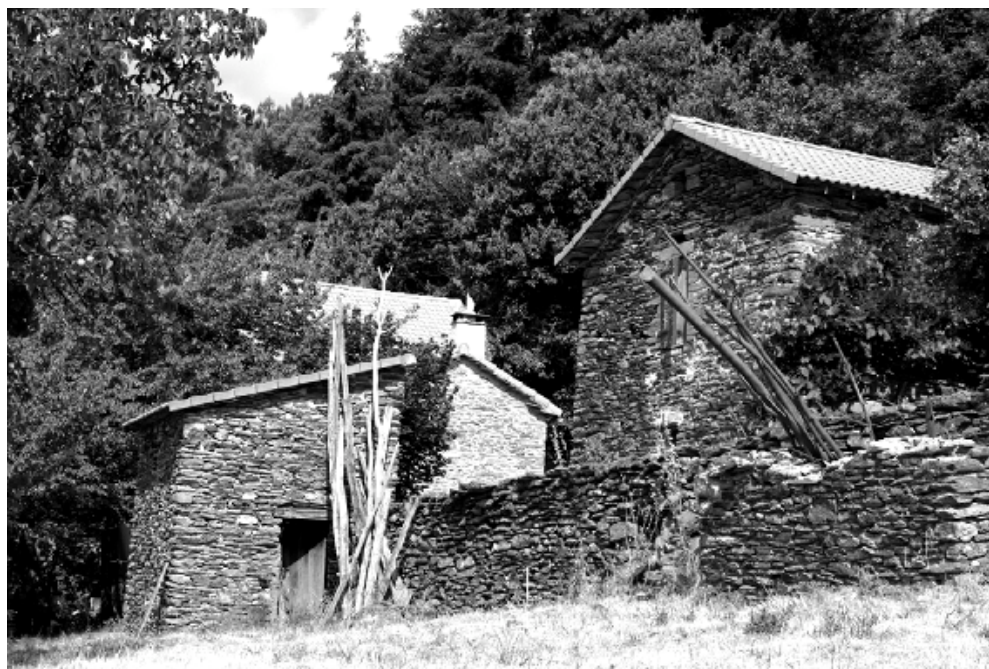
# dans l'œil du cyclone .....



à St Michel. Bien vite elle eut des poules et des lapins, mais la montagne lui manquait et elle profitait des voitures qui montaient pour venir aux Abris couper l'herbe que les chèvres ne brouaient plus.

Il ne restait plus dans le coin que la grande famille Fort. Ils cultivaient aux Abris, sous Tourtoulon, à la Falgeadette et dans ce grand pré en triangle au fond du ruisseau. Je me souviens de René, le papa, dans la pleine chaleur de juillet montant de la Falgeadette avec un chargement de foin sur le dos et s'arrêtant sous le noyer de Tourtoulon pour reprendre souffle.

Je pense que c'est dans cette période que l'abandon a doucement envahi Tourtoulon comme la propriété des Martin aux Abris. On plantait encore les pommes de terre, on venait ramasser les fruits et faucher autour du cimetière. Ramassait-on encore les châtaignes ?



●●● Vers les années cinquante, (le 4 septembre 1952, me dit Pierrette Martin) on fit à Lina et Louis la proposition de prendre l'épicerie Gabriac à St Michel de Dèze. Ils acceptèrent et changèrent de vie. Ils vendirent le troupeau, elle devint épicière dans son magasin et lui se mit à faire la tournée dans son camion, de hameau en hameau. Nous allions le guetter à

l'Ayrolle, on le voyait prendre les lacets sous le Géripon, on criait « Mémé ! y a Louis ! » mais il fallait compter avec l'arrêt à la Ponge où les achats comme les conversations étaient parfois interminables.

Le grand père Louis mourut en 56, quant à la mémé Crespin que je revois toujours dehors avec le troupeau ou coupant des fougères sur les barrettes, elle avait suivi sa fille

Ce qui se mit à pousser à Tourtoulon ce furent les genêts, les ronces et les fougères, ils envahirent peu à peu toutes les barrettes, entrèrent dans la petite source, obstruèrent les sentiers et s'approchèrent des maisons.

Ce qui se passa par la suite est un autre épisode dont je confie le récit à Maurice, mon mari. Ses grands parents à lui, n'étaient pas nés sur les

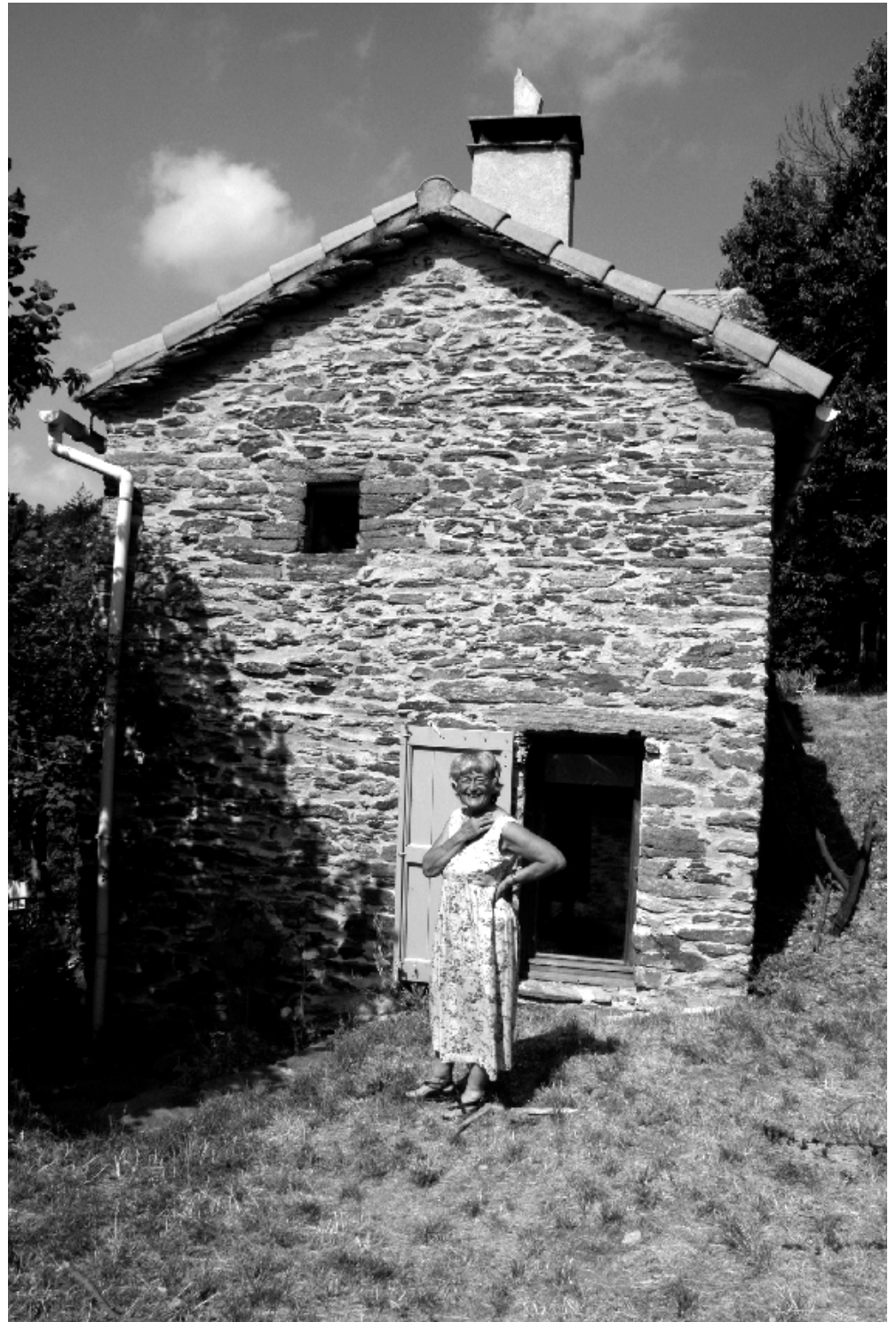




pentès du Bougès mais dans une petite commune du Jura suisse, paysans eux aussi. Je l'ai vu toutes ces années, défricher et remonter les murs de Tourtoulon et je le sens mieux placé pour en parler.

J'aurais pu encore écrire sur le passé de ce lieu... Monsieur Larguier, du Chambonnet, est monté un jour par le sentier jusqu'à Tourtoulon; il portait à la main un petit dossier, aimablement recopié à la plume, dont il me fit cadeau. Il y avait recopié des extraits d'actes de vente, de partage entre les habitants des deux hameaux, ainsi que des extraits du « livre de raizon » de son ancêtre qui notait le 20 août 1827 : « doit Martin de Tourtoulon : 3 bouteilles de vin pris au Chambonnet et 1 canne et 4 pans de planches de noyer à 12 francs la canne ». On pourrait en écrire un livre. Mais là il faudrait faire œuvre d'historien, plus personne n'est là pour en parler.

Je m'en suis tenue à la tradition orale que j'ai essayé de vérifier chaque fois que j'ai pu. J'ai fait avec mes souvenirs, j'avais oublié le crapaud, ma sœur me l'a rappelé, la lanterne, je l'ai rajoutée pour mon frère. J'avais quelques papiers précieux que j'ai relus, ça m'a valu d'établir plus sûrement l'identité de la vieille Martine. Profitant de la sècheresse, Maurice et Joseph notre voisin, sont allés avec leurs bottes jusqu'au fond du souterrain de



Victor pour enfin le mesurer. Et puis j'avais les récits de Lina Martin qui chaque fois que nous allions manger chez elle à St Michel nous racontait inlassablement l'épopée de notre arrivée à St Frézal en 1944 : « tes parents ont dit : à la grâce de Dieu, et ils sont

partis ! ». C'est elle qui m'a raconté le tunnel, les danses à la gare avec Louisou, elle a été ma conteuse préférée et celle de mes enfants ! Je lui aurais bien lu cette histoire.

■  
Babeth Jeannet Gabbai  
août-novembre 2005 ●●●





## ••• Epilogue...

Dans les années 60 Louis et Lina Martin ont vendu la propriété de Tourtoulon à Philippe Gabbai, fils de leur petite cousine. Lui-même en a revendu en 1990 une partie, dont la grange, à sa sœur Babeth Jeannet.

La grange est devenue en quelques années une nouvelle habitation. Fin 2004 les deux propriétaires ont acquis de nouvelles terres permettant un dégagement et surtout un meilleur accès routier aux maisons. Entre temps une génération s'est éteinte, elle repose dans le cimetière familial aux Abrits.

D'année en année, l'extension des familles, le rapprochement du domicile de

certains, les passages à la retraite des plus âgés, les déplacements plus faciles ont permis un usage plus régulier de Tourtoulon. Les Gabbai, arrivés réfugiés de 1944, font de Tourtoulon un lieu de rencontre familiale. Ils étaient presque tous là en Juillet pour un rendez-vous festif.

Les week-ends sans personne sont de plus en plus rares et, aux périodes de vacances, il y a toujours quelqu'un. Il a fallu tailler dans la montagne un parking à voitures qui déborde encore sur la route des Abrits.

En fin de semaine les lieux s'animent. On s'installe, on prépare les maisons puis le repas pour accueillir la famille ou des amis. L'hiver la douce odeur du bois qui brûle se

glisse entre les maisons

A mesure des arrivées, la balançoire en folie fait grincer le portique, la cabane dans les arbres retrouve ses habitants. Les garçons ne courent plus la campagne pour garder les bêtes, mais explorent les pentes sur leur VTT. Quant aux fillettes, comme leurs grands mères, elles exposent à nouveau magasins et dînettes sur les vieux murs.

On reçoit beaucoup à Tourtoulon, pour se reposer, se promener, découvrir le pays, mais souvent aussi le désir d'aménagement saisit ses habitants. Ils sortent outils et machines. Il y a toujours un volet à repeindre, un mur à remonter, du bois de chauffage à préparer et à déplacer, de nouveaux espaces à l'abandon à reconquérir.



Quand le dimanche soir les voitures sont chargées, on tire les volets et on abandonne le territoire pour la semaine aux geais, aux renards et aux sangliers.

Ainsi, au fil des ans, les nouveaux usagers de Tourtoulon, urbains en détente ou en vacances, ont réinvesti à leur manière les lieux : ils ont rendu les anciennes maisons plus étanches à l'eau et au froid, plus pratiques aussi à vivre. Ils ont aménagé des abords plus hospitaliers. Une fois le roncier défriché, l'ancienne source est réapparue. Celle au fond du tunnel est devenue une curiosité à faire découvrir aux nouveaux visiteurs. Le potager a retrouvé des jardiniers, un goutte à goutte remplace le béal.

Par petites tranches on a remonté des murs ; la surface cultivable n'étant plus aussi précieuse qu'autrefois, on les équipe d'escaliers en pierres car les itinéraires dans les propriétés ne sont plus les mêmes. On jetait autrefois vaisselle cassée, bouteille et boîtes de conserves dans un coin, les cochons ou les poules mangeaient le reste. C'est bien fini. On descend au compost près du potager.

Depuis quelques années deux ânes viennent estiver à Tourtoulon, on ne défriche plus seulement les prés mais on les fane comme autrefois « pour les bêtes ». L'inventaire du patrimoine naturel n'est pas encore fini. Les châtaigniers greffés ne sont pas tous répertoriés ni les espèces identifiées. On élague les plus anciens d'entre eux pour les sauver.

S'il reste des îlots de ronces et si l'invasion des résineux est contenue, ces



derniers prennent encore trop de place.

Tourtoulon n'est pas isolé. L'habitat dispersé autour du hameau nous tient à distance, mais la musique et les éclats des fêtes de l'Ayroles résonnent dans le vallon de Lafond. On entend sous le bois de chênes verts la voiture de Joseph et Danielle, voisins de toujours, remonter de la châtaigneraie qu'ils ont

complètement réhabilitée. De nouveaux voisins apiculteurs sont venus s'installer. Les abeilles viennent à nouveau nombreuses boire au bassin. Résidents permanents et résidents temporaires partagent le même goût pour ce pays et se retrouvent souvent dans un usage renouvelé des espaces naturels.

■  
Maurice Jeannet nov  
2005



# bise-art, blizart.....

*La yourte était, pour Pierre-Philippe Schaeffer, un vieux rêve lié à une philosophie de vie. Elle est désormais réalité puisqu'il en construit. Visite guidée...*



**... abri de rêve ou nécessité ?**



**P**ierre-Philippe Schaeffer est né le 7 février 1967 à Roubaix (un vrai "chti"!), en Cévennes depuis 1992, à l'Oustalet (St Andéol) depuis 2002 où il vit avec sa femme Nathalie Paillardon (bien connue de l'école des Abrits !) et leur petite fille Lily Marguerite (de l'Oustalet).

*Pierrette & Éric:  
Première question habituelle:  
Comment t'est venue, Pierre-Philippe, l'idée de la yourte ?*

Pierre-Philippe: "C'est ma maman qui m'a dit: "Tu seras privé de yaourt" (je plaisante!). En arrivant en Cévenne en 92, il y avait déjà une difficulté à se loger. La yourte était pour moi un vieux rêve lié à une philosophie de vie. Elle se déplace facilement et permet une grande mobilité. J'ai vécu sur trois endroits différents en 4 ans.

Au début, j'ai habité un tipi - on peut y faire un vrai feu ouvert central et l'ambiance est magique. Mais la yourte est beaucoup plus confortable et spacieuse. Je suis retourné un temps à la ville mais toujours avec le rêve d'un village de



yourtes qui permettrait un partage avec cette philosophie de vie.

En 2000, avec Nathalie, après un passage à Castagnols, nous nous sommes installés à l'Oustalet avec l'idée de réaliser mon rêve: faire des yourtes. On en avait déjà

réalisé une à Castagnols en châtaignier écorcé à la main, avec l'idée d'y vivre. Puis on en a réalisé une en bambous avec Olivier (Charton) et peu à peu la technique s'est améliorée et une véritable activité s'est mise en place avec Christian Erard.

# bise-art, blizart.....

**Fruit d'un savoir-faire millénaire, la yourte est l'habitat traditionnel des nomades d'Asie centrale: kazakhs, bouriates, mandchous... Mais le pays où elle est arrivée à sa perfection contemporaine est la Mongolie. Aujourd'hui, elle gagne du terrain en Europe.**



*P. & E.: Pour mieux comprendre la structure est-ce que tu peux préciser les différents éléments qui composent une yourte ?*

*P.P.:* "C'est fait avec amour et technique".

- des treillis en bois de chêne, pliables, juxtaposés et reliés avec des nœuds de cuir forment l'armature murale.

- une porte est insérée entre deux treillis et fixée à eux.

- une coupole ("tonoo") en châtaignier constitue la clef de voûte du toit. Des perches y sont plantées pour former la charpente.

- le tout est recouvert de toile imperméable et peut être isolé de laine ou de feutre.

Elle est hors sol sur un plancher que l'on peut prolonger en terrasse (en Corrèze, par exemple, sur un plancher de 100 m<sup>2</sup>). On peut également la construire sur pilotis dans une pente.



*P. & E.: De quelles dimensions sont vos yourtes ?*

*P.P.:* De 4 à 8 mètres de diamètre (12 à 50 m<sup>2</sup>, voire plus). Le nombre de treillis détermine la surface. Nous faisons toutes les phases de la construction: ossature, couture de la toile, livraison, montage.







**La yourte est conçue pour résister aux rudes hivers, aux vents violents, aux pluies battantes ou à la chaleur écrasante. La finition de la charpente, le choix des feutres ou des revêtements, des teintures et du mobilier peuvent la transformer en habitat monacal aussi bien**

P.& E.: Quel temps faut-il pour construire une yourte ?

P.P.: de un à deux mois, selon la taille.

*P. & E.: Donc la yourte est une structure autoportante où toutes les forces s'équilibrent. Plusieurs journaux font référence à la yourte. Au delà de l'effet de "mode"\*, la demande est-elle importante ?*

P.P.: Au début, on a fait 3 ou 4 yourte pour nous, puis, la technique acquise, on a pu travailler pour d'autres.

- 50% des commandes concernent un habitat permanent.

- 25% des accueils privés (par exemple un couple qui va passer des week-ends à 20 km de Caen dans leur yourte), des espaces de détente, ou des solutions d'attente près de ruines en cours de restauration. En Provence c'est un peu le "cabanon" où on se retrouve en fin de semaine ou aux vacances.

- 25% des commandes correspondent à des usages divers: centre bouddhiste du Narma-Ling, villages de yourtes, festivals, stages, spectacles d'artistes, collectivités...





# bise-art, blizart.....



●●● *P. & E.: Quels sont les principaux avantages des yourtes ?*

*P.P.:* C'est un habitat peu coûteux (environ 150 € / m<sup>2</sup>), qui ne nécessite pas de permis de construire. Il supporte la chaleur ou le froid, des vents de 100 km/h (la forme joue); on peut le laisser dehors l'hiver ou casser le soleil par une sur toile. Son montage est facile et démonté, il occupe un volume réduit.

*P. & E.: Tu en as fait pour les enfants, je crois ?*

*P.P.:* Oui, on a fait des petites yourtes de 3 m<sup>2</sup>. C'est plus sympa que les cabanes en plastique!

*P. & E.: Tu disais*



*qu'on peut la déplacer facilement ?*

*P.P.:* Une yourte de 6 mètres de diamètre pèse 250

kg mais il y a 40 kg de toile et les autres éléments (treillis) sont dissociables.



P. & E.: Question à Nathalie: Peux-tu nous parler de la pratique des yourtes au quotidien ?

Nathalie: Il faut bien s'organiser et limiter le matériel pour ne pas encombrer l'espace. Mais on pourrait concevoir plusieurs yourtes en communication, plusieurs modules ("cuisine", toilettes", etc...). La yourte dégage une impression très paisible accueillante et chaleureuse.

P. & E.: A ce propos, tu peux nous parler des rencontres de femmes qui ont eu lieu récemment dans une yourte chez toi ?

N: Oui, ça a apporté une intimité, une convivialité qui a facilité l'échange. Même l'intervenante a trouvé cela particulièrement convivial.

P. & E.: Dans quel cadre juridique fabriques-tu tes yourtes ?

P.P.: Cette activité a généré deux statuts d'artisans dont celui de l'ami avec lequel je travaille, Christian Erard et le mien.

P. & E.: Est-ce que tu penses que c'est un habitat d'avenir ?

P.P.: La difficulté de trouver un logement, le prix des maisons qui ne permet pas aux jeunes de s'installer, le constat que ça peut être agréable, séduisent de plus en plus de gens.

La yourte correspond à une vraie nécessité ou à une nécessité transitoire.

Plusieurs jeunes dans les Cévennes ont acheté un terrain et y ont mis une yourte où ils sont "chez eux" pour un coût accessible. De nombreux campements



nomades voient le jour pour des spectacles, des stages, des reconstitutions et des manifestations de toutes sortes, parfois en partenariat avec des mairies (Cantal, Annecy). des villages permanents voient le jour dans différents départements. Cela ouvre des perspectives. la yourte, solution jusque là extravagante, fait sa place doucement dans nos mœurs,

nous relie et nous ouvre à d'autres cultures, d'autres manières d'être ou de penser.■

**Pierrette COUDERT et Éric TAMISIER**

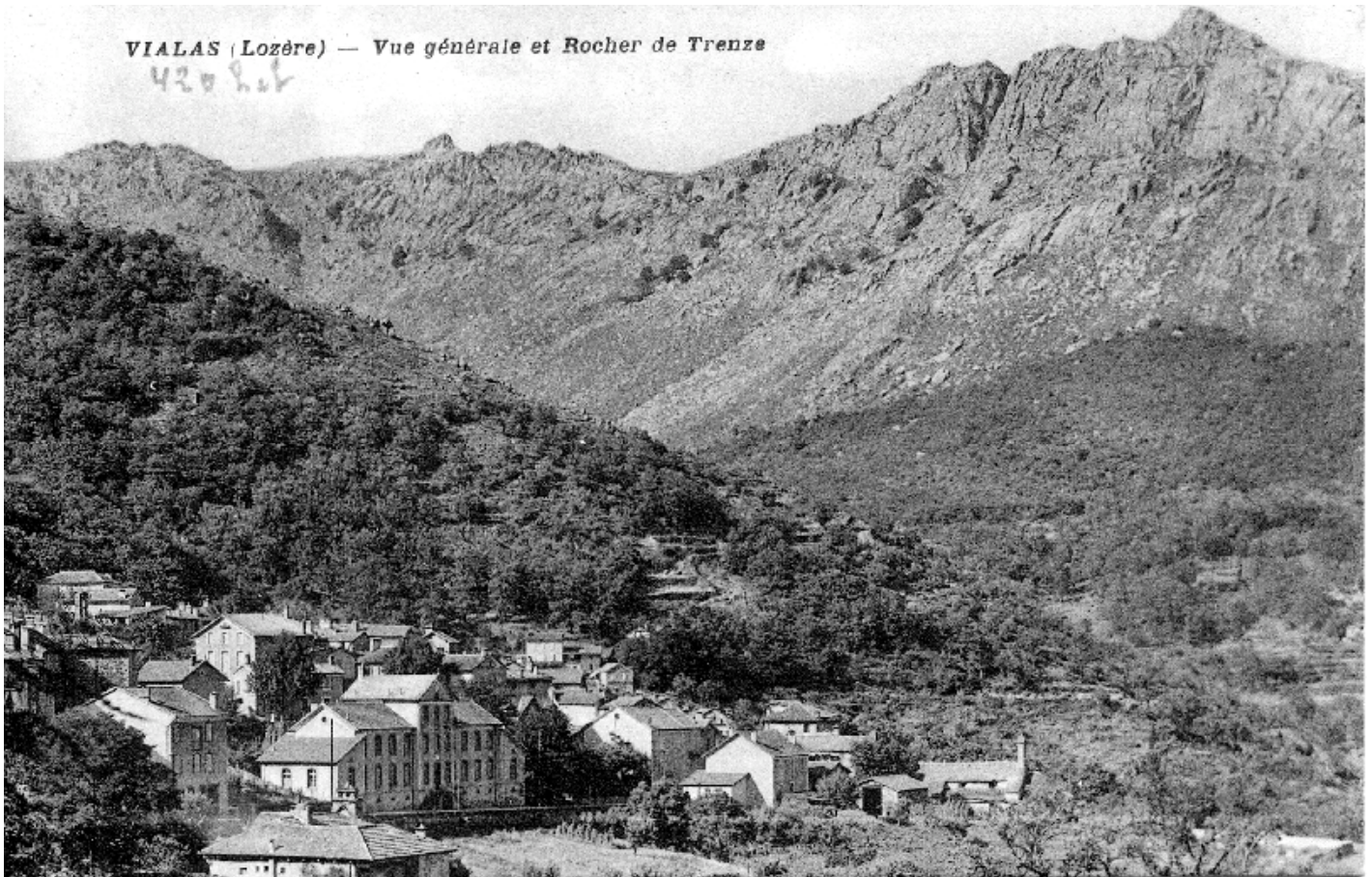
Contact: P.P. Schaeffer.  
Documentation sur demande  
et sur le site [www.horizon-yourte.com](http://www.horizon-yourte.com)

\* Voir le livre "Cévennes, rêve planétaire".



*Tandis que Pierre MAURY nous raconte son enfance cévenole à Vialas, illustrée par d'anciennes cartes postales prêtées par M. LAMORTE, Roland MOUSQUÈS, le "Barbare", nous rappelle par le biais d'un poème que les "étrangers" peuvent parfois apporter beaucoup aux autochtones...*

*Merci à tous pour votre participation à cette rubrique.*



## "Mes jeunes années"

"M" "Mes jeunes années courent dans la montagne, courent dans les sentiers pleins d'oiseaux et de fleurs"... C'est l'une des plus belles chansons de Charles Trénet qui pourrait résumer mon enfance cévenole.

Après la guerre, c'était toute une expédition pour venir à Vialas. À l'époque j'avais douze ans, mon frère, dix. On partait d'un petit village de

Touraine. On prenait le car pour rejoindre la gare de Tours. On achetait des journaux pour le voyage et on cassait la croûte en famille à la salle d'attente.

Dans le courant de l'après midi, on prenait l'omnibus de Vierzon qui nous permettait d'aller rejoindre le train de Nîmes. Quand il faisait beau, on admirait la vallée du Cher. Enfin à Vierzon, on prenait le train de nuit Paris-

Clermont Ferrand-Nîmes. Après une nuit chaotique ou bien souvent on ne dormait pas, à l'aube, on arrivait en Auvergne après Clermont, Issoire, Arvant, Brioude, puis on rentrait en Lozère. L'accent chantant du haut-parleur énonçait le nom familier des gares: Langogne, Saint Georges d'Aubrac, la Bastide Puylaurent, Saint Laurent les Bains. On admirait le merveilleux paysage de la vallée de l'Allier et on était effrayé par le nombre de tunnels. Enfin, après un voyage





assez fatiguant, on arrivait à notre terminus: Génolhac.

Là, mon grand-père qu'on appelait "l'Abeille" et qui était boulanger à Vialas venait nous chercher avec l'âne et la charette. Puis c'était la "montée" à Vialas. Arrivé au village, je retrouvais Marguerite, ma bonne grand-mère. Elle était petite et portait un chignon. C'était les retrouvailles avec la famille. Enfin, après une bonne nuit réparatrice, nous étions à Vialas pour trois mois. À l'époque, la rentrée des classes se faisait le premier octobre.

C'était les vacances, on était tout heureux. On retrouvait les copains de l'année passée.

Mon frère était copain avec Bernard Vignes, l'actuel maire de Vialas, c'était même, à l'époque, son meilleur copain. Il habitait la maison à côté de chez nous. Sa mère Alice Vignes, l'épouse d'Aristide, tenait une pension de famille. Moi j'étais copain avec sa sœur Colette, qui me prêtait des livres de la "bibliothèque verte". Puis, il y avait le reste de la famille: mon oncle André qu'on appelait "Paillasse", le père d'Yvette Layre. C'était un personnage de Vialas haut en couleurs. Il travaillait avec

Freddy Benoit, qui était devenu par la suite le mari de Marinette, la secrétaire de mairie.

Puis c'était les joies des vacances insouciantes, les promenades dans les sentiers; on allait dans la torpeur de l'été, se baigner dans les rivières à Miller et à la Planche. On profitait de l'éclatant soleil des Cévennes avant d'aller retrouver inmanquablement les pluies tourangelles.

C'était certainement nos plus belles vacances !

■ Pierre MAURY

## "En attendant les Barbares" ...

(traduit du grec par Marguerite Yourcenar).

Qu'attendons-nous, rassemblés sur l'agora ? On dit que les Barbares seront là aujourd'hui.

Pourquoi cette léthargie au Sénat ? Pourquoi les sénateurs restent-ils sans légiférer ?

Parce que les Barbares seront là aujourd'hui.

A quoi bon faire des lois à présent ?

Ce sont les Barbares qui les feront.

Pourquoi notre empereur s'est-il levé si tôt ? pourquoi se tient-il devant la plus grande porte de la ville, solennel, assis sur son trône, coiffé de sa couronne ?

Parce que les Barbares seront là aujourd'hui et que notre empereur attend d'accueillir leur chef. il a préparé un parchemin à lui remettre où sont conférés nombreux titres et nombreuses dignités.

Pourquoi nos deux consuls et nos prêteurs sont-ils sortis aujourd'hui, vêtus de leurs toges rouges et brodées ? pourquoi ces bracelets sertis d'améthystes, ces bagues où étincellent des émeraudes polies ? Pourquoi aujourd'hui ces cannes précieuses finement ciselées d'or et d'argent ?

Parce que les Barbares seront là aujourd'hui et que pareilles choses éblouissent les Barbares.

Pourquoi nos habiles rhéteurs ne viennent-ils pas à l'ordinaire prononcer leurs discours et dire leurs mots ?

Parce que les Barbares seront là aujourd'hui et que l'éloquence et les harangues les ennues;

Pourquoi ce trouble, cette subite inquiétude ? Comme les visages sont graves ! Pourquoi places et rues si vite désertées ? Pourquoi chacun repart-il chez lui le visage soucieux ?

Parce que la nuit est tombée et que les Barbares ne sont pas venus et certains qui arrivent des frontières disent qu'il n'y a plus de Barbares.

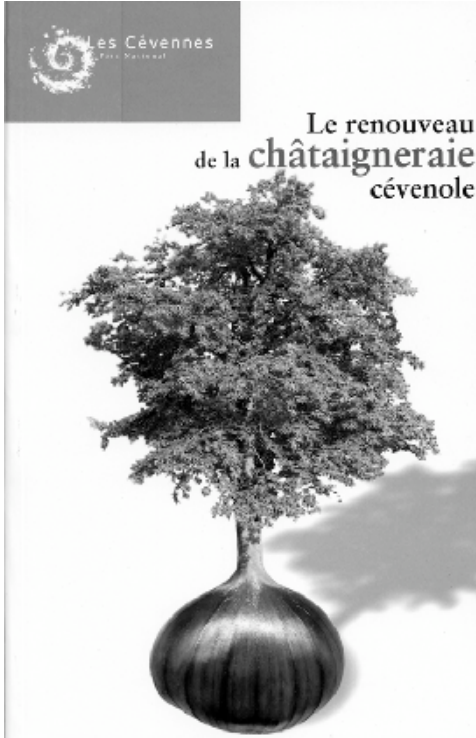
Mais alors, qu'allons-nous devenir sans les Barbares ?

Ces gens étaient en somme une solution.

Constantin CAVAFIS (1863 - 1933)

■ Texte proposé par Roland MOUSQUÉS

## livre



### "Le renouveau de la châtaigneraie cévenole"

Le renouveau de la châtaigneraie cévenole est bien amorcé ! Cet ouvrage en témoigne. Il brosse un tableau complet des connaissances actuelles et des savoir-faire sur la châtaigneraie en Cévennes.

Destiné à un large public, ce document de référence réunit les communications des spécialistes de la châtaigneraie. Le lecteur y découvrira les résultats des recherches scientifiques et des expérimentations techniques. Ethnologues, écologues, agronomes, forestiers, géographes,

économistes et autres professionnels mêlent ici leurs savoirs pour une vision globale de ce territoire.

Ils ont observé, analysé et innové pour mieux cerner les nombreuses potentialités qu'offre cet écosystème exceptionnel créé par l'homme. Fruits, bois, paysages et environnement sont autant de

productions de qualité. C'est dire combien la châtaigneraie demeure attractive, malgré son déclin entamé à la fin du XIXème siècle.

Ces pages enrichissent le débat sur l'avenir de la châtaigneraie. Au lecteur de puiser à la fécondité de ces travaux que le Parc national des Cévennes - Réserve mondiale de la biosphère - a souhaité rendre accessibles au plus grand nombre.

Édition du Parc National des Cévennes, ouvrage réalisé sous la direction de Jean-Paul Chassany (INRA) et de Capucine Crosnier (PNC). Prix de vente: 15 €.

E.P. ■

## SUDOKU

4	6	5				2		
1	2	3			9	5		
7			2	5	6		3	
2						7	9	
3			8	9				
8		7	1		4		5	6
				4			7	1
	7	1	9					5
	4				1	6		

### Jeu proposé par Hervé Godfarb

Le sudoku (prononcer « Soudokou ») ... ou le jeu du "chiffre unique" : qui n'en a pas entendu parler ? Succès mondial de ce jeu inventé en 1979 par un américain spécialiste de casse-tête, et arrivé en France en juillet 2005.

Il était temps que le *Vent* se mette à la mode du Sudoku. Le but du jeu ? Simplissime, à première vue : compléter la grille (composée de neuf cases de côté, subdivisée en autant de carrés identiques, appelés régions) de telle façon que chaque ligne, colonne et région ne contienne qu'une seule fois tous les chiffres entre 1 et 9. Facile, dites-vous ? Pas si sûr ... Essayez donc cette grille ! ■

### Mots-croisés: solution N°70

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	C	O	M	M	U	N	I	C	A	N	T
II	O	U	O		O	N		P	A	U	
III	O	A	S	I	S	T	A	I	R	E	
IV	R	T	L		C	H	A	N	C	R	E
V	D	E	I	F	I	E	R		U	E	
VI	O	P	A	U	L		C	L	E	F	
VII	N	C		N	R	E	C	T	S	R	
VIII	N	O	S	F	E	R	A	T	U	S	U
IX	A	C		A		V	I	R	U	S	
X	T	O	U	R	N	O	I	M	E	N	T
XI	E		S	O	I	R		B		R	
XII	U		E	N		I	V	R	A	I	E
XIII	R	E	S	S	E	N	T	E	N	T	



# tempête de délibérations

Saint Andéol de  
Clerquemort  
Conseil Municipal du  
17 juin 2006

## Présents:

Daniel Mathieu, Janne Brasseur, Gisèle Chapelle, J Claude Dautry, Hervé Pellecuier, Josette Roux.

## Absents excusés:

Stéphane Clarisse donne procuration à J. Brasseur  
Thomas Brasseur donne procuration à D. Mathieu

Absent: Denis Pit

Secrétaire de séance:  
Josette Roux

La séance est ouverte à 17h 30

Préambule: Lecture du dernier compte rendu du conseil municipal et après approbation, signatures.

Dépôts de demandes de permis de construire sur la commune:

- réfection de la toiture de l'Oustalet

- création d'une bergerie à Faïsses ( demande du GAEC.),

- réfection de la véranda de M Vielzeuf au Cros

- modification du PC à l'Espinas : compte tenu des coûts, le bâtiment aval ne sera pas décaissé dans sa partie basse => moins d'ouvertures ). Pour l'instant Bois 2 Mains attend les autorisations.

## Ordre du jour:

### 1/ L'eau à Sambuget

Début mai 2006, Madame Fages a avisé les habitants de Sambuget du fait qu'elle coupait leur approvisionnement en eau; en été l'eau à Sambuget provient en majorité de la source de Mme Fages du Puech. Une convention avait été signée en juillet 1991 entre M. Mazoyer, en qualité de Maire de la

commune, et M. Paul Larguier, propriétaire du Puech. Cette convention permettait aux habitants de Sambuget de bénéficier de l'eau de la source du Puech en été. Elle n'avait jamais été remise en cause jusqu'à maintenant. M. le maire a contacté la sous-préfecture pour que des mesures d'urgence soient prises cet été afin de ne pas priver le hameau de Sambuget d'eau. Pour l'instant, on attend la réponse de Monsieur le sous-préfet. Comment traiter cet épineux problème pour cet été ?

- soit établir une convention entre Mme Fages et les habitants de Sambuget avec l'intervention de M. le sous-préfet

- soit entente amiable entre les habitants de Sambuget et Mme Fages.

Les habitants de Sambuget ont écrit à la mairie pour demander que l'eau distribuée soit publique. Cette demande doit être étudiée avec la SAFER. Devant l'impossibilité pour le moment d'arriver à une solution amiable, le conseil se prononce favorablement pour une AEP (il faut cependant noter que les formalités sont longues et que pour cet été la situation reste problématique).

### 2/ L'eau à Lézinié

Entretien du captage de la source et du réseau d'approvisionnement: l'entreprise Rouvière devait venir en mars, on attend toujours son intervention qui d'ailleurs ne devrait pas tarder. Tous les propriétaires ont signé une convention avec la mairie pour lui laisser le droit de passage sur leurs parcelles.

### 3/ L'Espinas

La date butoir pour y amener l'électricité est le 28 juin. L'entreprise Rouvière doit intervenir avant. Le financement total est d'environ 15000 € mais avec les subventions diverses la part communale s'éleva à environ 7000 €, y compris l'installation du transformateur.

### 4/ Logement communal de Lézinié

Par courrier, Madame Ganaye demande ce logement; Madame Saiz Muriel, locataire actuelle désire le garder pour l'instant.

Une réflexion du conseil se déroule au sujet de cet appartement: faut-il le rafraîchir ou le rénover ?

Décision : il est nécessaire de le rénover entièrement; de ce fait le dossier va dépendre de la communauté de communes car cela relève de sa compétence. Ainsi le logement ne sera pas louable avant le printemps 2007.

### 5/ Courrier des habitants

- Déneigement Monsieur Gonny demande une augmentation pour ce travail car sa convention n'a pas été modifiée depuis 2002. Le conseil délibère et lui accorde 32€ HT de l'heure.

- Lettre de Monsieur Zidoun, président de l'association paysanne culturelle et sportive, et de sa compagne. Cette missive concerne le chemin communal du Cros à Lamamet. Une discussion se déroule au sujet de tous les anciens chemins communaux réouverts. Ces sentiers sont dans le domaine public. Ils doivent rester libres d'accès à tous et les animaux domestiques ne

doivent pas y divaguer.

### 6/ Questions diverses

- Affectation de la taxe de séjour

2 postes sont prévus en accord avec le PNC : meilleure signalisation des hameaux et entretien, voire réouverture, des anciens chemins communaux.

- Budget 2006: tous les chiffres restent inchangés, mais l'administration fiscale a modifié la maquette, donc tout est à refaire !!

- ZAD: Nécessité de définir les critères pour savoir si des parcelles sont éventuellement à vendre, la mairie doit préempter pour zoner (exemple de terrains: zone de parking possible, sources, réserve foncière...)

Une carte va être établie.

- Pays des Cévennes Le département de la Lozère veut créer un Pays ( loi Pasqua: un Pays = 75000 habitants). Le département a lancé une étude sur ce projet. La communauté de communes a décidé de rester en Pays des Cévennes. Cela risque dans l'avenir de provoquer de nombreux débats.

- Numérisation du cadastre Une délibération modificative a été prise pour budgétiser la somme de 280.60€ pour la numérisation du cadastre.

- Modification des statuts de la Communauté de Communes

Trois halte-garderies sont en création : une à St Fréal de V. , une au Pont de Montvert, une à Ste Croix VF ; Ste Croix VF n'étant pas sur le territoire de la communauté de communes, il faut en modifier les statuts pour lui donner l'autorisation de signer des conventions de mandat avec Ste Croix VF.

Délibération favorable du conseil. ●●●

# tempête de délibérations .....

Saint Andéol de Clerguemort  
Conseil Municipal du  
17 juin 2006  
(Suite et fin)

●●●

- L'Espinas

La partie économique du projet relève des compétences de la C.C. Cependant le bail emphytéotique entre la mairie et Bois 2 Mains relève du propriétaire, c.a.d. la commune de St Andéol: de ce fait J. Brasseur représentera la mairie chez le notaire pour signer le bail et D. Mathieu paraphera pour la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30. ■

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
10 mai 2006 à 18h

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint  
M. HUGON J., 2ème Adjoint  
Mmes SALMERON F., COLOMBAT S.  
M. JALAT F.

Absent excusé:

M. MAURIN T.

Absentes:

Mmes BRUGUÈS M., VIDAL L., GOURDON V.  
Secrétaire de séance: Jean-Claude LIEBER.

## ORDRE DU JOUR :

### ■ Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 24/03/06.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité, sans

modification.

### ■ Taxe de séjour - mise en place définitive.

C'est J-Cl. LIEBER qui présente ce dossier.

Un courrier a été préalablement adressé aux prestataires afin de connaître leur taux d'occupation et d'adapter au mieux cette taxe à la problématique locale. Sa mise en place est rendue obligatoire par notre relation avec la communauté de commune des Cévennes au Mont-Lozère dont les communes adhérentes sont soumises à l'application de cette taxe. La moitié de cette recette reviendra à la commune et l'autre à la communauté de communes (office de tourisme).

Il faut rappeler que lors du conseil précédent nous avons opté pour la taxe forfaitaire dont le calcul est beaucoup plus simple que celui de la taxe au réel.

Le calcul de cette taxe est fonction de plusieurs paramètres:

- la capacité d'accueil (d'après l'arrêté de classement préfectoral)

- le nombre de journées forfaitaires auxquelles s'applique cette taxe

- le tarif, selon la catégorie (de 0 à 4 épis ou étoiles)

- le coefficient d'abattement (fonction du nombre de nuitées forfaitaires retenu: 1 à 60 jours = -20%; 61 à 105 jours = -30%).

Pour calculer la taxe annuelle à verser, la formule est donc:

[Capacité x nbre journées forfaitaires x tarif] -

[coefficient d'abattement obligatoire + abattement éventuellement].

Il faut en outre déterminer:

- la période de perception:

période pendant laquelle les prestataires peuvent percevoir cette taxe.

- la période de versement au receveur municipal.

J-Cl. LIEBER propose de prendre une délibération sur les éléments suivants:

- Mise en place de cette taxe à compter du 1er janvier 2007.

- Nombre de journées forfaitaires retenues: 62 pour les chambres d'hôtes, meublés touristiques et gîtes ruraux; 45 pour les gîtes d'étape et les campings/ terrains de caravanage.

- Tarif journalier/personne (nbre de personnes lié à la capacité):

chambres d'hôtes, gîtes ou meublés

4 étoiles ou épis = 0,70 € ;

3 étoiles ou épis = 0,50 € ;

2 étoiles ou épis = 0,30 € ;

1 étoile ou épi, non classé,

campings et terrains de caravanage, gîtes de groupe = 0,20 € .

- Période de perception: comprise entre le 1er juillet et le 1er septembre de chaque année pour les meublés, gîtes et chambres d'hôtes et entre le 15 juillet et le 31 août pour les campings et les gîtes de groupe.

- Période de versement au receveur municipal: du 1er novembre au 1er décembre.

Après en avoir délibéré et avoir effectué quelques simulations, le conseil, à l'unanimité, accepte de prendre une délibération dans ce sens.

Il sera adressé à chaque prestataire un courrier comprenant la délibération, les tarifs, et le mode de perception de la taxe de séjour forfaitaire.

Les prestataires seront en outre invités à communiquer à la mairie la contenance et la catégorie officielle de leur structure d'accueil (copie de l'arrêté de classement

ou attestation sur l'honneur + le nombre d'emplacements pour les campings).

### ■ POS ou carte communale.

Ce projet de révision du POS est toujours en suspens du fait d'un manque de financement. Son coût est en effet d'environ 10.000,00 € .

Cette révision serait pourtant très utile pour permettre la réalisation de constructions et éviter que certains administrés ne soient confrontés à des problèmes dans la réalisation de leurs projets.

C'est le cas de Michel BOURRE qui se voit traduit devant le Tribunal de Grande Instance le 15 juin, pour avoir réparé une ruine après un double refus de permis de construire. Ce bâtiment, qui pourtant existe bien, se trouve en zone non constructible du POS.

J. HUGON propose que le Conseil municipal marque son soutien à ce projet par une délibération. La municipalité a en effet toujours marqué son attachement à voir s'installer une population désireuse de vivre sur son territoire. Elle est par ailleurs sensible au fait qu'on désire relever des ruines qui ont connu une occupation ancienne, ce qui est ici le cas comme le montrent des photographies datant de l'époque où le C.F.D. fonctionnait.

Cette construction relève donc bien de ses préoccupations et l'ensemble du Conseil décide de marquer sa volonté de voir régulariser ce dossier.

Par ailleurs, il mandate M. J. HUGON pour le représenter lors de l'audience devant le TGI.

Enfin, pour éviter



que des problèmes de cet ordre ne se reproduisent il décide de réétudier la possibilité d'une révision du POS. J. HUGON est chargé de ce dossier et notamment de regrouper les différents éléments (techniques et financiers), afin de prendre une décision lors d'un prochain Conseil.

#### ■ État des investissements

##### ● Véhicule

Le nouveau véhicule est arrivé, et il s'avère très efficace. Grâce à la lame braise prévue pour le déneigement, il permet de nettoyer les bords de voies communales, encombrés de pierres et de feuilles. Cette expérience a été menée avec succès sur la route de Vimbouches, en relation avec l'équipe des "Contrats Verts". L'achat d'un balai mécanique accroché à l'arrière de la machine, en améliorerait encore les performances.

Suit un débat sur la dégradation de nos voies et sentiers liée à la prolifération des sangliers. Une délibération s'indignant de ces dégâts occasionnés au patrimoine communal et public par la faune sauvage est prise à l'unanimité et sera adressée à M. le Préfet, au PNC et au Président de la Fédération de Chasse.

##### ● Informatique

Un nouveau poste informatique muni d'un scanner est en place. Une connexion internet sera bientôt négociée auprès d'un fournisseur d'accès. Nous nous sommes également dotés d'un fax (N° 04-66-44-07-64).

##### ● Garage communal

Nous n'avons toujours aucune nouvelle de la demande de DGE que nous avons déposée en Sous-Préfecture.

##### ● Temple

La subvention de l'État obtenue, les travaux ont été engagés et avancent rapidement. Par contre, pour ce qui est de la subvention demandée à la Région, une issue favorable semble bien compromise...

##### ● Routes et cadastrages

Vimbouches: Le dossier de cadastrage de la voie desservant les maisons des hauts de Vimbouches est pratiquement réglé et sera bientôt proposé à la signature.

Le Temple: En ce qui concerne les reconnaissances de servitudes au Temple, le projet réalisé par le notaire a été enfin transmis à la Mairie.

#### ■ Cérémonie de la Résistance - 4 juin (?)

C'est Jacques HUGON qui est chargé de représenter la municipalité à cette cérémonie.

#### ■ Informations sur la Communauté de Communes "des Cévennes au Mont Lozère".

##### ● Halte garderie

Le projet avance mais se heurte à de nombreux problèmes vu sa complexité. Il s'agit en effet de créer une structure d'accueil éclatée pour enfants de moins de 6 ans sur les communes du Pont de Montvert et de Saint Frézal (près de la salle communale), communes membres de la Communauté de communes "Des Cévennes au Mont-Lozère", mais aussi sur celle de Ste Croix Vallée Française non membre de cette communauté de communes. Il faut donc juridiquement régler cette relation, ce qui n'est pas une mince affaire. Aussi, bien que Le Pont et St Frézal aient obtenu le permis de construire, on

ne pourra engager les travaux que lorsque Ste Croix aura obtenu le sien (problème d'accessibilité aux personnes handicapées) et qu'une convention liant notre communauté à la mairie de Ste Croix (ou à la communauté de communes "des Cévennes des Hauts Gardons") sera signée, les trois sites étant liés.

##### ● Mise a disposition d'Alain Ventura

Elle est effective depuis le 1er mars. Restent à régler des formalités administratives.

##### ● Problème des "Pays"

Nous adhérons au "Pays des Cévennes" dont Alès fait partie. Un autre "Pays" comprenant les communes cévenoles autour de Florac ainsi que celles des Causses autour de Hures la Parade est en cours de création et amène de vives tensions entre les deux territoires.

##### ● Haut débit

Si l'ADSL arrive à Vialas, elle n'est pas encore accessible ni à St Frézal ni à St Andéol. Le Conseil Général projette de la faire venir à partir de la A75, ce qui pour nous est irréaliste.

J. HUGON informe le Conseil de l'initiative de Philippe JULLIEN qui offre son aide technique et ses compétences pour faire avancer les choses. Ce dernier a transmis un dossier à la Communauté de Communes.

M. PASSEBOIS, porte parole de la communauté de communes propose à M. JULLIEN de préciser son offre ou sa demande comme suit:

"1/ J'ai la possibilité de faire telle ou telle réalisation personnellement, mais je ne peux le financer. Afin de mener à bien ce projet, un budget

de "telle somme" est nécessaire et il me faudrait une aide de "tant".

"2:/ J'ai la possibilité de faire une étude sur ce sujet qui aurait tel coût. Pouvez-vous me la financer?"

Il rappelle que personne n'est opposé à ce développement : si une réalisation se fait et qu'elle marche, on se tournera vers son auteur.

J. HUGON se charge de faire l'intermédiaire afin de rapporter et d'explicitier ces propositions à M. JULLIEN.

#### ■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

##### ● Syndicat d'électrification:

F. SALMERON fait un rapport de la dernière réunion de ce Syndicat. Il est signalé que l'installation électrique de la maison Martinez au bas du hameau de la Ponge est difficile à réaliser.

##### ● Transport scolaire:

F. JALAT fait le point sur l'organisation du transport scolaire 2006/2007. Les 1/2 places étant désormais interdites pour les enfants de moins de 10 ans, (1 enfant = 1 place) un transport supplémentaire est à créer et, pour l'heure, l'appel d'offre lancé par le Conseil Général est resté infructueux. Il faut savoir que si un circuit est créé pour moins de 3 enfants, la commune est mise à contribution financièrement, ce qui risque d'être le cas. Ce principe est envisagé et adopté à l'unanimité. Il pourrait être proposé aux parents des 2 enfants de Cessenades de transporter leurs enfants, moyennant indemnisation, pour éviter la création d'un circuit supplémentaire... À suivre. La séance est levée à 21h15. ■

# tempête de délibérations .....

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil Municipal du  
05 mai 2006

Absents: Mme SANCHEZ et M. RICHARD.

## **Captage du MASMINE:**

Le conseil prend la décision de modifier le marché du 13 novembre 2003 concernant la régularisation du captage du Masmin, cela à la suite du décès de M. BANGOY,

hydrogéologue, qui avait commencé l'étude. Le cabinet choisi est donc Christian GREGOIRE XAVIER FAGGE, géomètres experts à Mende. Le conseil accepte l'avenant modificatif du marché du 13 novembre 2003 et le devis de M. SUBIAS

## **Subventions:**

150 € sont accordés à la galerie de l'arbre seul. Cette association à but culturel nous signale que 850 visiteurs ont profité des deux expositions réalisées l'an passé.

10 € par élève pour les 5 habitants de la commune qui vont participer à une sortie scolaire pédagogique au Mas de la Barque à la fin mai.

50 € sont accordés pour le tour du Mont Lozère qui se déroulera du 12 au 16 juin, organisé par l'USEP sur le thème « Les Ponts » et qui regroupera 2000 élèves.

## **Achat parcelle ARGENSON:**

Le conseil décide de se porter acquéreur pour l'euro symbolique de la parcelle C 544 d'une contenance de 1a 50ca qui borde la D 998, avant le temple.

Le conseil remercie M. et Mme Argenson de cette décision. Cette parcelle peut être intéressante pour

la commune, par rapport à l'acquisition faite récemment du lieu dit « les barres », parcelle C 630, ancienne propriété de Mme RICHARD.

## **Autorisation chevaux:**

Le conseil doit donner un avis concernant la dérogation demandée par Amélie MATHIEU et Trazate BENAZOUZ, pour l'accueil de chevaux dans l'ancienne étable attenante à la maison, située dans le village. Le conseil se conforme à la législation et aux règles en vigueur en ce domaine, compte tenu du fait que cette écurie est située à proximité d'habitations au cœur du village.

## **Tarif eau 2007:**

Le conseil délibère favorablement à une augmentation de la location du compteur d'eau de 4 €.

Le tarif applicable en 2007 pour les particuliers est le suivant:

Abonnement/location du compteur: 65 €

De 0 à 25 m<sup>3</sup> : 2.35 €

De 26 à 50 m<sup>3</sup> : 0.62 €

De 51 à 100 m<sup>3</sup> : 0.39 €

Au delà de 100 m<sup>3</sup> : 0.16€

La taxe d'assainissement reste fixée à 15.24 €.

Les tarifs spéciaux pour compteurs jardins et agricoles sont supprimés.

Le tarif applicable en 2007 pour les HLL et campings de la commune est le suivant: Abonnement/ location: 450 €

Tarifs au m<sup>3</sup> identique à ceux des particuliers.

## **Défense des services publics:**

Le conseil délibère favorablement sur un projet de motion du comité de défense et de développement des services publics en Lozère.

## **Mur des « barres » écroulé :**

La commune a signé un acte d'achat de la parcelle

sur laquelle se trouve le mur en question. Ce mur écroulé sera reconstruit par les employés communaux.

## **Questions diverses:**

- Lecture est donnée d'une lettre d'Alfred VELAY au sujet de l'eau du Massufret et du Villaret: une étude est engagée pour envisager la possibilité de court-circuiter le bassin DFCI du Massufret-Villaret afin de distribuer de l'eau potable dans ces deux hameaux.

- Les conteneurs à déchets destinés aux emplacements en cours de construction à Masméjean vont être mis en place avant la période estivale. Ces emplacements seront clôturés dans les prochains jours.

- Le mur de la cour de l'école de Masméjean s'est éboulé sur quelques mètres. Il doit être reconstruit avant l'été.

- Réunion de travaux à la Vialasse. L'intérieur doit être fait pour le 15 juin. La dalle inférieure est terminée et les travaux avancent normalement.

- Le conseil signale aux propriétaires riverains des routes ou chemins communaux qu'il est nécessaire d'élaguer les branches d'arbres qui peuvent gêner le travail des engins de déneigement.

Chaque hiver, les branches entraînent le bris des phares de toit ou des rétroviseurs. Ces travaux d'élagage seront réalisés par les employés communaux avant la prochaine période hivernale. ■

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil Municipal du  
23 juin 2006

Absents excusés: Richard METGE et Christian

RICHARD.

## **Compteurs jardins et agricoles:**

Les compteurs jardins et agricoles ne peuvent plus exister sur la commune de St Matrice. Ces compteurs devraient être alimentés par une eau non javellisée, ce qui est impossible à prévoir. Les propriétaires de ces compteurs seront informés directement.

## **Redevance EDF:**

Le conseil délibère favorablement pour percevoir une redevance de 164. 77 € correspondant aux sommes dues par EDF au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

## **Questions diverses:**

- Mur de la rampe d'accès à St Maurice : en attendant la remise en état de ce mur, il est utile d'établir un espace de protection sur le terrain qui se trouve en contrebas. Un contact sera pris avec les propriétaires du terrain pour établir cette protection.

- Ecole de la Vialasse : les travaux sont en cours et certains d'entre eux ne donnent pas satisfaction. Il faudra être vigilant lors de la réception des travaux. Il semble difficile de terminer les travaux avant la mi-juillet.

- Terrain des Barres : Un certificat d'urbanisme a été demandé pour cet espace qui semble bien adapté à 3 ou 4 constructions bien que le terrain soit très escarpé.

- Sécheresse : Une lettre adressée à la Préfecture signale les difficultés que rencontrent les agriculteurs à cause du manque d'eau. Le conseil souhaite voir la commune classée en zone sécheresse car la situation est ici considérée comme très critique. ■